Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215601162-20260331-2026_3_22-DE

COMMUNE DE LOCMARIAQUER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 31 mars 2026

L'an deux mil vingt-six le trente-et-un mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCMARIAQUER, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LOCMARIAQUER sous la présidence de M. CAGNARD Hervé, Maire

Date de convocation

27 mars 2026

Etaient présents : M. CAGNARD Hervé, Maire

M. HUET Guénhaël, Mme JEGO Anne-Marie, M. BEGKOYIAN Pierre, Mme CAREL Nicole, M. HUET Pascal, *Adjoints* ;
Mme RIO Annick, Mme DUVERGER Cécile, M. MATIGNON Philippe, M. CREQUER Jean-Claude, Mme LE ROY LEFEVRE Marie-Lise, M. PASCO Yann, M. LE SOMMER Charles, Mme HERVE Nadia, Mme KERSUZAN Béatrice, Mme PIERINI Anne, M. BERTRAND Romain, M. JEANNOT Mathieu, Mme LE COTILLEC Clémence, *Conseillers municipaux* ;

En exercice : 19
Présents : 17

Représentés : M. HUET Pascal par M. CAGNARD Hervé
Mme RIO Annick par Mme JEGO Anne-Marie

Votants : 19

Secrétaire de séance : Mme DUVERGER Cécile

n° 2026-3-22 : Désignation de deux élus Référents Sécurité Routière

Monsieur le Maire porte à la connaissance des Conseillers la lettre de Monsieur le Préfet relative au renouvellement des membres du réseau Elus Référents Sécurité Routière (ERSR). Ce réseau mis en place suite sur la base du volontariat en 2005 s'est développé en 2008 avec notamment la nomination d'un ERSR dans chacune des 261 communes du Morbihan. Ce réseau pionnier est reconnu au niveau national pour son dynamisme et les nombreuses actions qu'il mène.

Pour la désignation des élus référents, il est proposé de ne pas procéder au scrutin secret.

A l'unanimité il est décidé de ne pas procéder au scrutin secret.

Il est proposé la candidature de Monsieur Charles LE SOMMER en tant que référent titulaire et Madame Anne-Marie JEGO en tant que référente suppléante.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNE : Monsieur Charles LE SOMMER référent sécurité routière titulaire et Madame Anne-Marie JEGO référente sécurité routière suppléante.

La secrétaire de séance
Cécile DUVERGER

Le Maire,
Hervé CAGNARD

MAIRIE DE LOCMARIAQUER 56 (Morbihan)